

S/PREFECTURE D'ARLES

12 OCT. 2016

ARRIVEE

Registre des délibérations Délibération n° 20 : 04/10/2016

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION EUROPARC POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DE TOURISME DURABLE EN CAMARGUE

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quatre octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphath, Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana
- Représentants des Communes :
Commune d'Arles : Nicolas Koukas
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani

► **Avaient donné pouvoir :**

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere, Pascale Licari à Béatrice Aliphath
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
- Commune d'Arles : David Grzyb à Nicolas Koukas
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Patrick Pac
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

► **Étaient absents-excuses :**

- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet, Henri Rivas
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres**

► **Autres personnes présentes :**

- Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
- Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
- Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
- Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
- Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
- Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

En exercice	Nombre de membres	
	Présents et représentés	Votants
30	18	18

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	57

Date de convocation
01/08/2016 RC - 496

Délibération n° 20 : 04/10/2016

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION EUROPARC POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DE TOURISME DURABLE EN CAMARGUE

La Fédération EUROPARC, créée en 1973, regroupe plus de 400 espaces naturels protégés dans 36 pays européens. Son action porte plus particulièrement sur le développement qualitatif des pratiques de gestion des espaces protégés, l'accompagnement à la création d'espaces protégés, le développement de programmes d'échanges, notamment en lien avec les objectifs de l'Union Européenne.

La Fédération EUROPARC est organisée en « sections » qui sont présentes dans chacun des pays européens représentés. En France, la section EUROPARC est dynamisée par l'action des Parcs naturels régionaux et nationaux et la présidence de la section française d'EUROPARC est assurée à tour de rôle par les Fédérations nationales des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux.


En matière de tourisme, la Fédération EUROPARC gère l'ensemble de la procédure d'adhésion à la Charte Européenne de Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETDEP)

Cette démarche s'appuie sur un partenariat étroit entre les gestionnaires d'espaces protégés, les organismes institutionnels, les prestataires touristiques, les tour-opérateurs, et les acteurs locaux. Le Parc naturel régional de Camargue a adhéré en août 2010 à la Fédération EUROPARC pour mettre en œuvre une stratégie de tourisme durable sur le territoire du Parc, sur une durée de 5 ans (2010-2015). Depuis cette année, le Parc travaille sur l'évaluation de la stratégie de tourisme durable 2010-2015 et sur la définition d'une nouvelle stratégie pour la période 2016-2021. Dans ce cadre, le Parc doit renouveler son adhésion à EUROPARC et **s'acquitter d'une cotisation annuelle de 585€ pour la période 2016-2021**. Les crédits relatifs à cette action sont inscrits annuellement sur le budget du Parc.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide le renouvellement de l'adhésion du Parc de Camargue à EUROPARC pour bénéficier de la démarche de charte européenne du tourisme durable pour le territoire et autorise le Président à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional de Camargue


Le Président,
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le **12 OCT. 2016**

Et de l'affichage effectué le **19 OCT. 2016**

